

Faire d'Imabari, un havre où les enfants peuvent s'épanouir grâce à la « Neuvola d'Imabari »

Ville d'Imabari



Contexte et objectifs	La ville d'Imabari, qui comptait au sortir de sa fusion en 2005 environ 179 000 habitants , a été confrontée à une baisse de la natalité et un vieillissement rapide de sa population. Suite à son inscription sur la liste des « villes exposées à un risque de disparition » par l'IPSS en 2014, la municipalité a décidé de mettre en œuvre un dispositif de soutien à la parentalité baptisé « Neuvola d'Imabari ».
Description	Le dispositif « Neuvola d'Imabari » vise à assurer un accompagnement continu de tous les foyers parentaux, de la grossesse jusqu'aux 18 ans de l'enfant. Au-delà du renforcement des services de soutien à la parentalité, il s'appuie sur un double pilier : un accompagnement personnalisé et un soutien financier.
Résultats	Pour faire d'Imabari une destination privilégiée des familles, la municipalité s'engage à renforcer les dispositifs de conseil en place et à développer des infrastructures de référence dédiées à la parentalité. Parallèlement, afin d'étendre la portée du dispositif « Neuvola d'Imabari » sur l'ensemble de son vaste territoire, la commune entend instaurer des antennes de jeu et de conseil à travers les crèches, les espaces de jeux et d'autres établissements locaux dédiés aux jeunes enfants. Elle souhaite également poursuivre ses efforts en développant des initiatives spécifiques telles que le bilan de santé Papa-Mama Smile Check-up ou la prise en charge de la totalité des frais liés aux traitements d'infertilité, offrant ainsi un soutien rapide et personnalisé aux familles. Parallèlement, la ville continuera de créer de nouvelles ressources locales, notamment des équipements tels que des espaces de jeux et des centres Neuvola afin de faire d'Imabari, un lieu où chaque famille se sent épanouie et où les enfants occupent une place centrale.

